

Statistiques sur l'inclusion sociale relatives aux groupes ethnoculturels au Canada : nouveaux produits et quelques résultats sur l'évolution de la scolarité chez les groupes racisés, 2006 à 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 26 mars 2024

Aujourd'hui, le [Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#) de Statistique Canada diffuse une série de 10 tableaux de données actualisés qui permettent de mesurer l'inclusion sociale des groupes racisés au Canada et qui visent à appuyer la [Stratégie canadienne de lutte contre le racisme](#) en fournissant des renseignements. Les indicateurs présentés dans les tableaux font partie du [Cadre de l'inclusion sociale relatif aux groupes ethnoculturels au Canada](#), qui est décrit dans une nouvelle fiche d'information. La liste complète des indicateurs est également accessible dans la nouvelle parution du [Guide de référence sur les indicateurs d'inclusion sociale relatif aux groupes ethnoculturels au Canada, 2024](#), de même qu'une courte description du contenu de chacun des indicateurs.

Le présent communiqué fait état de quelques résultats sur la scolarité et le perfectionnement des compétences, plus particulièrement sur l'indicateur du plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. À partir des données des recensements de 2006 à 2021, le communiqué traite de l'évolution du niveau de scolarité chez les personnes âgées de 25 à 64 ans selon le groupe racisé, le genre et le statut d'immigrant.

Les [résultats du Recensement de la population de 2021](#) ont mis en lumière le fait que la plupart des groupes racisés affichent généralement des niveaux de scolarité supérieurs à ceux de la population totale au Canada. Cet écart dans le niveau de scolarité entre la population racisée et la population totale s'est accentué au cours de la période allant de 2006 à 2021. En 2021, les femmes racisées et les immigrants récents, admis au Canada au cours des 10 ans précédant le Recensement de 2021, étaient parmi les personnes les plus scolarisées au Canada.

La proportion de personnes au sein des groupes racisés n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade est en baisse

La proportion de la population racisée âgée de 25 à 64 ans n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade a diminué pour passer de 13,0 % en 2006 à 9,0 % en 2021 (-4,0 points de pourcentage). Il s'agit d'une tendance à la baisse observée également dans l'ensemble de la population canadienne du même groupe d'âge, où la proportion est passée de 15,4 % à 9,9 % au cours de la même période (-5,5 points de pourcentage).

Ces résultats varient selon le groupe racisé et le genre. De 2006 à 2021, parmi les groupes racisés, la population asiatique du Sud-Est est celle qui a affiché la plus forte baisse en points de pourcentage, tout particulièrement chez les femmes. En 2021, 22,0 % des femmes asiatiques du Sud-Est n'avaient aucun certificat, diplôme ou grade, en baisse de 9,2 points de pourcentage par rapport à la proportion de 31,2 % enregistrée en 2006. À titre de comparaison, la proportion d'hommes asiatiques du Sud-Est n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade a diminué de 4,2 points de pourcentage, passant de 25,4 % en 2006 à 21,2 % en 2021. Comme il a été souligné dans les analyses publiées lors de la diffusion du Recensement de la population de 2021, de nombreux asiatiques du Sud-Est ont immigré au Canada en tant que réfugié dans les années 1970 et 1980 et avaient généralement des niveaux de scolarité moins élevés, alors que leurs enfants sont plus susceptibles d'avoir atteint des niveaux de scolarité plus élevés.



Tableau 1
Population âgée de 25 à 64 ans n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade, selon le groupe racisé et le genre, 2006, 2011, 2016 et 2021

	2006		2011		2016		2021	
	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+
	%							
Total, Canada	16,3	14,5	13,8	11,6	12,9	10,0	11,4	8,4
Total de la population racisée	11,9	14,0	10,4	11,6	10,6	10,8	9,1	8,8
Sud-Asiatique	12,1	16,7	10,8	13,3	10,4	12,3	8,0	9,1
Chinois	11,9	14,6	10,3	12,0	9,6	10,5	7,5	7,6
Noir	12,6	13,1	11,4	11,9	11,3	10,8	10,7	10,1
Philippin	4,2	3,5	4,0	3,2	3,6	2,3	3,6	2,0
Arabe	9,5	14,8	8,0	11,8	11,0	13,7	11,4	13,1
Latino-Américain	15,2	15,3	13,4	12,8	14,2	11,8	12,9	9,3
Asiatique du Sud-Est	25,4	31,2	21,4	26,3	26,0	27,5	21,2	22,0
Asiatique occidentale	10,4	13,9	9,1	12,5	10,5	12,6	10,2	11,2
Coréen	2,4	2,9	2,4	2,3	2,2	2,0	1,5	1,3
Japonais	4,7	2,7	3,7	2,5	3,1	1,9	3,3	1,3

Note(s) : Dans ce tableau, le concept de « groupe racisé » est dérivé directement du concept de « minorité visible ». La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

Source(s) : Recensement de la population, 2006, 2011, 2016 et 2021 (3901).

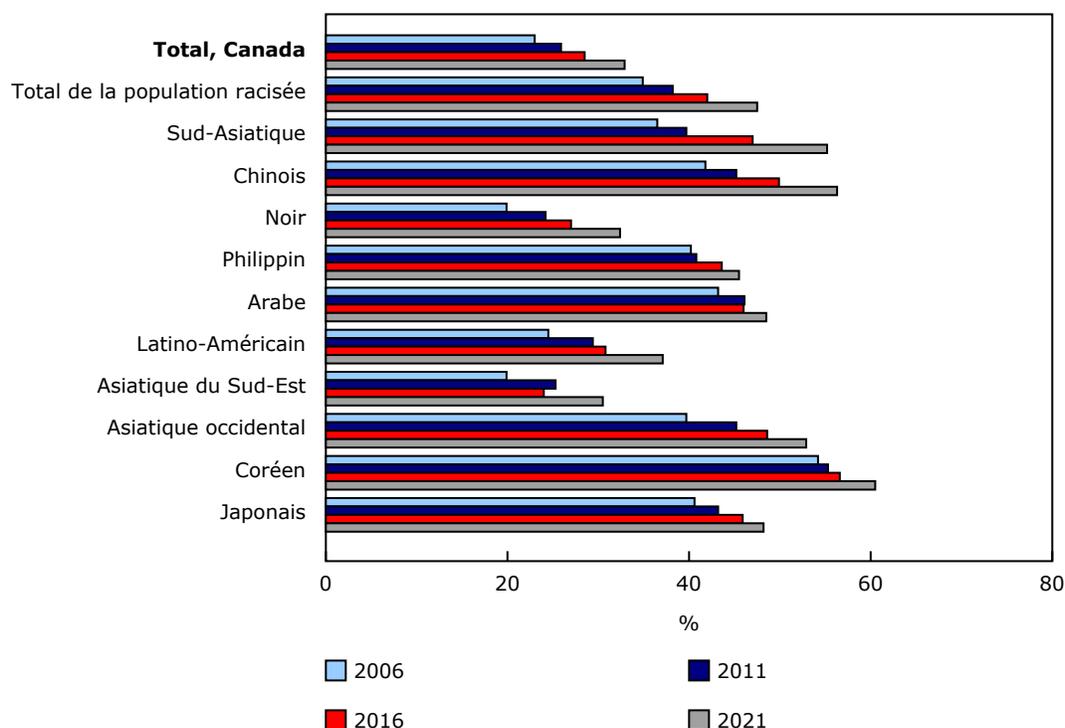
La proportion de personnes au sein de groupes racisés titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a atteint un sommet inégalé en 2021

La proportion de personnes racisées âgées de 25 à 64 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a atteint un sommet inégalé, passant de 34,9 % en 2006 à 47,5 % en 2021. Cette proportion est plus élevée que celle enregistrée pour l'ensemble de la population canadienne du même groupe d'âge, qui a augmenté pour passer de 23,0 % en 2006 à 32,9 % en 2021.

Parmi les groupes racisés, les populations sud-asiatiques, chinoises et asiatiques occidentales ont affiché les hausses en points de pourcentage les plus importantes de 2006 à 2021. La proportion de personnes sud-asiatiques titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a augmenté, passant de 36,5 % en 2006 à 55,2 % en 2021 (+18,7 points de pourcentage). Il s'agit de la progression en points de pourcentage la plus marquée depuis 2006. Dans l'ensemble, c'est la population coréenne (60,5 %) qui a affiché la proportion la plus élevée de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur et le plus grand écart par rapport à l'ensemble de la population (32,9 %) en 2021 (écart de 27,6 points de pourcentage). Toutefois, cet écart s'est rétréci depuis 2006, lorsque 54,2 % de la population coréenne et 23,0 % de l'ensemble de la population avaient au moins un baccalauréat (écart de 31,2 points de pourcentage).

En 2021, les populations asiatiques du Sud-Est (30,5 %) et noires (32,4 %) titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur étaient les deux seuls groupes racisés qui affichaient des proportions légèrement inférieures à celle de l'ensemble de la population (32,9 %). Toutefois, en 2021, les proportions de ces groupes racisés étaient plus près de la moyenne nationale comparativement à 2006. En 2006, la proportion des populations noires et sud-asiatiques titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur s'établissait à 19,9 % pour chacun des deux groupes comparativement à 23,0 % pour l'ensemble de la population.

Graphique 1
Population âgée de 25 à 64 ans titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, selon le groupe racisé, 2006, 2011, 2016 et 2021



Note(s) : Dans le présent graphique, le concept de « groupe racisé » est dérivé directement du concept de « minorité visible ». La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».
Source(s) : Recensement de la population, 2006, 2011, 2016 et 2021 (3901).

Pour la première fois, en 2021, la proportion de femmes racisées titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur dépasse celle de leurs homologues de genre masculin

La tendance à la hausse de la proportion de personnes racisées (âgées de 25 à 64 ans) titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur était plus marquée chez les femmes, peu importe le groupe racisé auquel elles appartiennent, que chez leurs homologues de genre masculin. En 2021, pour la première fois, la proportion des femmes de la plupart des groupes racisés titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur (48,4 %) a légèrement dépassé celle des hommes (46,5 %). En 2006, ces proportions étaient de 32,6 % chez les femmes racisées et de 37,4 % chez les hommes racisés.

En outre, l'augmentation du niveau de scolarité chez les femmes immigrantes racisées était plus prononcée que celle observée chez les femmes racisées non immigrantes. Par exemple, la proportion de femmes immigrantes racisées titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a augmenté pour passer de 31,0 % en 2006 à 46,3 % en 2021 (+15,3 points de pourcentage), alors que la hausse observée chez les femmes non immigrantes racisées est passée de 42,1 % à 52,0 % (+9,9 points de pourcentage) au cours de la même période.

Ces résultats rendent compte du niveau de scolarité atteint au moment du recensement. Une analyse portant sur le lieu des études pourrait fournir de plus amples renseignements sur les tendances en matière de niveau de scolarité des femmes et des hommes immigrants.

Tableau 2
Population âgée de 25 à 64 ans titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, selon le groupe racisé et le genre, 2006 et 2021

	2006		2021	
	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+
	%			
Total, Canada	22,6	23,3	29,5	36,1
Total de la population racisée	37,4	32,6	46,5	48,4
Sud-Asiatique	39,0	33,9	54,6	55,8
Chinois	46,5	37,7	57,5	55,3
Noir	21,8	18,2	31,9	32,8
Philippin	37,2	42,0	38,6	50,5
Arabe	47,6	37,6	49,2	47,7
Latino-Américain	25,0	24,0	34,0	40,0
Asiatique du Sud-Est	21,8	18,2	29,0	31,7
Asiatique occidentale	42,8	36,4	51,9	53,9
Coréen	58,1	51,1	59,9	60,9
Japonais	42,1	39,6	46,9	49,0

Note(s) : Dans ce tableau, le concept de « groupe racisé » est dérivé directement du concept de « minorité visible ». La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agrèger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

Source(s) : Recensement de la population, 2006 et 2021 (3901).

Les immigrants racisés admis au Canada au cours de la période allant de 2011 à 2021 ont des niveaux de scolarité plus élevés que les immigrants racisés ayant immigré avant cette période

La prévalence du niveau de scolarité plus élevé chez la population racisée, par rapport à l'ensemble de la population, est en partie attribuable à l'augmentation du nombre de femmes immigrantes et d'hommes immigrants très scolarisés qui se sont établis au Canada au cours de la période allant de 2011 à 2021. En 2021, la majorité des immigrants âgés de 15 ans et plus vivant au Canada (53,2 %) ont été admis dans la catégorie économique. Cette proportion s'établissait à 58,0 % chez les immigrants admis au cours de la période allant de 2011 à 2021, par rapport à 50,8 % chez les immigrants ayant immigré avant 2011. Dans la majorité des programmes d'immigration, un niveau de scolarité plus élevé fait partie des critères d'admission de la catégorie économique. En outre, certains immigrants pourraient poursuivre leurs études au Canada après leur arrivée.

En 2021, plus de la moitié (55,8 %) des personnes racisées de 25 à 64 ans ayant immigré récemment au Canada (au cours de la période allant de 2011 à 2021) étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à 41,5 % des immigrants racisés du même groupe d'âge qui sont arrivés au Canada avant 2011.

En 2021, parmi les Sud-Asiatiques ayant immigré au cours de la période allant de 2011 à 2021, 68,6 % ont déclaré être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à 44,8 % des Sud-Asiatiques ayant immigré au Canada plus de 10 ans avant le Recensement de 2021. Les immigrants récents latino-américains et asiatiques du Sud-Est figurent aussi parmi les groupes les plus susceptibles d'être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à leurs homologues qui se sont établis avant 2011.

Tableau 3
Population âgée de 25 à 64 ans titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, selon le groupe racisé, le statut d'immigrant et la période d'immigration, 2021

	Non-immigrants	Immigrants	Admis au Canada au cours des 10 dernières années (2011 à 2021)	Admis au Canada depuis plus de 10 ans (avant 2011)
	%			
Total, Canada	26,8	45,2	56,1	40,3
Total de la population racisée	46,1	46,4	55,8	41,5
Sud-Asiatique	55,4	53,7	68,6	44,8
Chinois	64,4	53,8	59,1	52,1
Noir	27,9	32,3	41,1	26,8
Philippin	37,5	46,1	50,5	42,5
Arabe	45,0	47,7	48,9	46,8
Latino-Américain	24,2	35,7	50,1	29,5
Asiatique du Sud-Est	42,1	25,6	43,7	21,1
Asiatique occidental	51,7	50,1	61,3	43,7
Coréen	62,7	60,5	57,7	61,7
Japonais	48,8	46,2	51,5	43,4

Note(s) : Dans ce tableau, le concept de « groupe racisé » est dérivé directement du concept de « minorité visible ». La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

Source(s) : Recensement de la population, 2021 (3901).

Ces résultats mettent en lumière l'évolution des différents profils de scolarité qui existent au sein de divers groupes racisés et permettent d'éclairer l'élaboration de politiques et de programmes visant à lutter contre le racisme et la discrimination.

Regard vers l'avenir

Statistique Canada continuera de mettre à jour les indicateurs d'inclusion sociale. Les données actuellement accessibles dans les tableaux diffusés sont fondées sur les recensements de 2006, de 2016 et de 2021, l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes — composante annuelle de 2022, le Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 2022, l'Enquête canadienne sur le logement de 2021, l'Enquête sociale générale de 2020 – Identité sociale, l'Enquête sociale générale de 2019 – Victimisation.

Les autres produits relatifs aux tableaux de données comme les [Outils de visualisation des données — Indicateurs d'inclusion sociale pour les groupes ethnoculturels au Canada](#) seront ultérieurement mis jour au moyen des plus récentes données diffusées aujourd'hui.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Les données du Cadre d'inclusion sociale, la nouvelle [fiche d'information](#) et le [Guide de référence sur les indicateurs d'inclusion sociale pour les groupes ethnoculturels du Canada, 2024](#) sont diffusés par le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion et visent à appuyer la [Stratégie canadienne de lutte contre le racisme](#) en fournissant des renseignements.

La série de 10 tableaux de données maintenant accessibles fait partie du Cadre de l'inclusion sociale relatif aux groupes ethnoculturels au Canada, qui est quant à lui décrit dans la nouvelle [fiche d'information](#). Les tableaux comprennent une vingtaine d'indicateurs d'inclusion sociale qui sont tirés des plus récentes données disponibles du Recensement de 2021 et de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes — composante annuelle de 2022. Les données peuvent être désagrégées selon certaines caractéristiques sociodémographiques et en fonction de la géographie.

Le Cadre de l'inclusion sociale relatif aux groupes ethnoculturels au Canada couvre les thèmes suivants : la participation au marché du travail; la représentation dans les postes décisionnels; l'engagement communautaire et la participation politique; les besoins fondamentaux et le logement; la santé et le bien-être; l'éducation et le perfectionnement des compétences; le revenu et la richesse; les liens sociaux et les réseaux personnels; les institutions et les services publics; la communauté locale ainsi que la discrimination et la victimisation.

La liste complète des indicateurs ainsi qu'une courte description de leur dérivation correspondante sont présentées dans la nouvelle parution du guide de référence de 2024.

Le concept de « groupe racisé » est mesuré directement à partir de la variable « [minorité visible](#) » du recensement. Le terme « [minorité visible](#) » réfère au fait qu'une personne est ou non une [minorité visible](#), tel que défini dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Dans le cadre de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Arabes, les Latino-Américains, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux, les Coréens et les Japonais.

Tableaux disponibles : [13-10-0880-01](#), [13-10-0881-01](#), [98-10-0641-01](#) à [98-10-0646-01](#) , [98-10-0648-01](#) et [98-10-0650-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3226](#), [3901](#), [4504](#), [5015](#), [5024](#), [5178](#) et [5269](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).